PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 AVRIL 2023
COMMUNE DE GUEUX

La réunion a débuté le 4 avril 2023 à 20h00 sous la présidence du Maire, Monsieur RONSEAUX Jean-Pierre.

Membres présents :
Madame BONNET Mary Morgane
Monsieur BOUDILLET Thierry
Madame COLZY Hélène
Monsieur DEGODET Laurent
Madame HOURLIER Brigitte
Monsieur MARIE Jacques
Monsieur MOUZON Patrick
Madame PREVOST Frédérique
Monsieur RONSEAUX Jean-Pierre
Madame TROYON Magalie

Membres absents représentés :
Monsieur SAMAIN Frédéric par Monsieur Thierry BOUDILLET
Monsieur SOUCHON Pierre-François par Monsieur Laurent DEGODET
Monsieur BISTER Gaëtan par Monsieur Jacques MARIE
Madame DEVULDER Laëtitia par Madame Brigitte HOURLIER
Madame LAHAYE Pascale par Madame Hélène COLZY
Monsieur LEROY Denis par Monsieur Jean-Pierre RONSEAUX

Membres absents :
Madame MORETTI Marie
Madame PORTELETTE Florence
Monsieur VIGOUR Nicolas

Secrétaire de séance : Madame COLZY Hélène
Le quorum (plus de la moitié des 19 membres) étant atteint, la séance est ouverte.

Ordre du jour :
- APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 14 MARS 2023
DE202306 - APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2022 BUDGET COMMUNAL, CELLULES COMMERCIALES, TERRES DU CIRCUIT, LOTISSEMENT VERT, LOTISSEMENT LE MOULIN A VENT
DE202307 - VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2022 POUR BUDGET COMMUNAL, CELLULES COMMERCIALES, TERRES DU CIRCUIT, LOTISSEMENT VERT, LOTISSEMENT LE MOULIN A VENT
DE202308 - AFFECTATION DU RESULTAT 2022 SUR LE BUDGET COMMUNAL 2023
DE202309 - AFFECTATION DU RESULTAT 2022 SUR LE BUDGET TERRES DU CIRCUIT 2023
DE202310 - AFFECTATION DU RESULTAT 2022 SUR LE BUDGET CELLULES COMMERCIALES 2023
DE202311 - VOTE DU BUDGET 2023 COMMUNE
DE202312 - VOTE DU BUDGET 2023 TERRES DU CIRCUIT
DE202313 - VOTE DU BUDGET 2023 CELLULES COMMERCIALES
DE202314 – VOTE DU BUDGET 2023 LOTISSEMENT LE MOULIN A VENT
DE202315 - VOTES DES TAUX 2023
DE202316 - ADRESSAGE TERRAINS DE FOOTBALL
- Informations diverses

- APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 14 MARS 2023

Le procès-verbal de la séance du mardi 14 mars 2023 est approuvé par 16 voix.

DE202306 - APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2022 BUDGET COMMUNAL, CELLULES COMMERCIALES, TERRES DU CIRCUIT, LOTISSEMENT VERT, LOTISSEMENT LE MOULIN A VENT

Présentation de Mr DEGODET

Monsieur Laurent DEGODET rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur et que le conseil municipal ne peut valablement délibérer sur le compte administratif du Maire sans disposer de l'état de situation de l'exercice clos dressé par le receveur municipal.

Les budgets primitifs de l'exercice 2022 ont été présentés,

les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

les comptes de gestion du trésorier municipal de Fismes pour l'exercice 2022 peuvent être approuvés.

Approbation des comptes de gestion 2022 adoptée par 16 voix pour.

DE202307 - VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2022 POUR BUDGET COMMUNAL, CELLULES COMMERCIALES, TERRES DU CIRCUIT, LOTISSEMENT VERT, LOTISSEMENT LE MOULIN A VENT

Présentation de Mr DEGODET

Après avoir présenté les comptes de gestion, Monsieur Laurent DEGODET présente les comptes administratifs de l'année 2022 :

Compte administratif 2022 CELLULES COMMERCIALES		Dépenses	Recettes	Solde
Section de fonctionnement	Résultats propres à l'exercice 2022	14 169,03	51 950,02	37 780,99
	Solde antérieur reporté (ligne 002)		13 627,47	13 627,47
	Excédent ou déficit global			51 408.46

Section d'Investissement	Résultats propres à l'exercice 2022	193 327,70	214 603,41	21 275,71
	Solde antérieur reporté (ligne 001)	0	89 512,59	89 512,59
	Solde d'exécution +ou -			110 788,30
Restes à réaliser au 31 décembre 2022	Fonctionnement	0	0	0
	Investissement	165 000	0	-165 000

Résultats cumulés 2022 (y compris RAR 2022)	**372 496.73**	**369 693.49**	**-2 803,24**

Compte administratif 2022 LOTISSEMENT VERT		Dépenses	Recettes	Solde
Section de fonctionnement	Résultats propres à l'exercice 2022	13 450,85	0	-13 450,85
	Solde antérieur reporté (ligne 002)	0	13 450,85	13 450,85
	Excédent ou déficit global			0
Section d'Investissement	Résultats propres à l'exercice 2022	4 462,62	0	-4 462,62
	Solde antérieur reporté (ligne 001)	0	4 462,62	+4 462.62
	Solde d'exécution +ou -			0
Restes à réaliser au 31 décembre 2022	Fonctionnement	0	0	0
	Investissement	0	0	0
Résultats cumulés 2022 (y compris RAR 2022)		**17 913,47**	**17 913,47**	0

Compte administratif 2022 TERRES DU CIRCUIT		Dépenses	Recettes	Solde
Section de fonctionnement	Résultats propres à l'exercice 2022	0	0	0
	Solde antérieur reporté (ligne 002)		450,64	+450,64
	Excédent ou déficit global			+450,64

Section d'Investissement	Résultats propres à l'exercice 2022	1 860	0	-1 860
	Solde antérieur reporté (ligne 001)		5 472,28	+5 472,28
	Solde d'exécution +ou -			+3 612,28
Restes à réaliser au 31 décembre 2022	Fonctionnement	0	0	0
	Investissement	0	0	0

Résultats cumulés 2022 (y compris RAR 2022)	1 860	5 922,92	+4 062,92

Compte administratif 2022 MOULIN A VENT		Dépenses	Recettes	Solde
Section de fonctionnement	Résultats propres à l'exercice 2022	916 516,21	916 516,21	0
	Solde antérieur reporté (ligne 002)	0	0	0
	Excédent ou déficit global			0

Section d'Investissement	Résultats propres à l'exercice 2022	746 511,35	2 470 004,86	+1 723 493,51
	Solde antérieur reporté (ligne 001)	0	0	0
	Solde d'exécution +ou -			+1 723 493,51
Restes à réaliser au 31 décembre 2022	Fonctionnement	0	0	0
	Investissement	0	0	0

Résultats cumulés 2022 (y compris RAR 2022)	**1 663 027,56**	**3 386 521,07**	**+1 723 493,51**

Compte administratif 2022 BUDGET PRINCIPAL		Dépenses	Recettes	Solde
Section de fonctionnement	Résultats propres à l'exercice 2022	1 248 441,59	1 313 168,30	+ 64 726,71
	Solde antérieur reporté (ligne 002)	0	333 764,97	+333 764,97
	Excédent ou déficit global			+398 491,68

Section d'Investissement	Résultats propres à l'exercice 2022	1 634 460	2 988 113,13	+1 353 653,13
	Solde antérieur reporté (ligne 001)	1 454 615,14	0	-1 454 615,14
	Solde d'exécution +ou -			-100 962,01
Restes à réaliser au 31 décembre 2022	Fonctionnement	0	0	0
	Investissement	408 172	356 362	-51 810

Résultats cumulés 2022 (y compris RAR 2022)	**4 745 688,73**	**4 991 408,40**	**+245 719,67**

Approbation des comptes administratifs 2022 par 14 voix pour, et 2 voix d'abstention (JP. RONSEAUX, D. LEROY)

DE202308 - AFFECTATION DU RESULTAT 2022 SUR LE BUDGET COMMUNAL 2023

Le compte administratif 2022 du budget communal présente :

- un excédent de fonctionnement d'un montant de + 64 726.71 €,
- un solde d'exécution global de la section d'investissement de -100 962.01 €,
- un solde des restes à réaliser au 31/12/2022 d'un montant de -51 810 €,

Entrainant un besoin de financement s'élevant à +152 772,01 €.

Monsieur DEGODET propose d'affecter au budget Communal de l'exercice 2023 l'excédent de fonctionnement comme suit :

- **Compte 1068 :**
Une affectation en réserve pour : 152 772,01 €

- **Ligne 002 en recettes :**
Un report en section de fonctionnement de 245 719,67 €

- **Ligne 001 en dépenses :**
Un report en section d'investissement de 100 962.01 €

Affectation du résultat 2022 sur le budget communal 2023 approuvé par 16 voix pour.

DE202309 - AFFECTATION DU RESULTAT 2022 SUR LE BUDGET TERRES DU CIRCUIT 2023

Le compte administratif 2022 du budget « Terres du circuit » présente :

- un excédent de fonctionnement d'un montant de + 0 €,
- un solde d'exécution global de la section d'investissement de 3 612.28 €,
- un solde des restes à réaliser au 31/12/2022 d'un montant de 0 €,

Entrainant un besoin de financement s'élevant à 0 €.

Monsieur DEGODET propose d'affecter au budget « Terres du Circuit » de l'exercice 2023 l'excédent de fonctionnement comme suit :

- **Compte 1068 :**
Une affectation en réserve pour : 0 €

- **Ligne 002 en recettes :**
Un report en section de fonctionnement de 450.64 €

- **Ligne 001 en recettes :**
Un report en section d'investissement de 3 612.28 €

Affectation du résultat 2022 sur le budget « terres du circuit » 2023 approuvé par 16 voix pour.

DE202310 - AFFECTATION DU RESULTAT 2022 SUR LE BUDGET CELLULES COMMERCIALES 2023

Le compte administratif 2022 des cellules commerciales présente :

- un excédent de fonctionnement d'un montant de + 37 780.99 €,
- un solde d'exécution global de la section d'investissement de +110 788.30 €,
- un solde des restes à réaliser au 31/12/2022 d'un montant de -165 000 €,

Entrainant un besoin de financement s'élevant à 54 211.70 €.

Monsieur DEGODET propose d'affecter au budget « Cellules Commerciales » de l'exercice 2023 l'excédent de fonctionnement comme suit :

- **Compte 1068 :**

Une affectation en réserve pour : 51408.46 €

- **Ligne 001 en recettes :**

Un report en section de fonctionnement de 110 788.30 €

Affectation du résultat 2022 sur le budget « cellules commerciales » 2023 approuvé par 16 voix pour.

DE202311 - VOTE DE BUDGET 2023 COMMUNE

Présentation de M. DEGODET

Mr DEGODET présente l'état 1259.

La revalorisation annuelle des valeurs locatives est fixée à 7.1 % pour 2023.

Il présente ensuite le budget primitif « communal » 2023.

Il est équilibré :

- en section de Fonctionnement, recettes et dépenses pour 1 613 191 €,

Mr DEGODET ajoute que pour l'octroi des subventions aux associations, il a été décidé de transformer les attributions en équivalent « consommation de fluides » (électricité, eau et chauffage) pour l'occupation des différentes salles à titre gratuit.

- en section d'Investissement, recettes et dépenses pour 1 212 675 €.

Il précise que les ouvertures de crédits en investissement sont consacrées principalement :

- pour l'opération 215 (bâtiments) : en aménagement des bureaux du secrétariat (cloisonnement)

- pour l'opération 189 (travaux groupe école primaire) : en études, en établissement du dossier de consultation des entreprises, et en études et forage géothermiques, établissement des dossiers de demande de subvention. Les travaux sont reportés en 2024.

- Pour l'opération 222 (football) : en solde des travaux et en solde des subventions.

- Pour l'opération 192 (salle multi-activités) : en étude et établissement du dossier de consultation des entreprises. Les travaux ne démarreront qu'en 2024.

- Pour l'opération 211 (Matériel roulant) : en petit matériel pour les ateliers techniques. L'investissement pour une nouvelle grosse tondeuse est reporté à 2024.

- Pour l'opération 212 (aménagement et embellissement) : en plantations

Budget communal 2023 approuvé par 16 voix pour.

DE202312 - VOTE DU BUDGET 2023 DES TERRES DU CIRCUIT

Présentation de M. DEGODET

Il présente ensuite le budget primitif « Terres du Circuit » 2023.

Il est équilibré :

- en section de Fonctionnement, recettes et dépenses pour 451 €,
- en section d'Investissement, recettes et dépenses pour 3613 €.

Il précise que ce budget pourra être modifié suite à l'obtention de subvention pour la suite des travaux de rénovation des Tribunes.

Budget « terres du circuit » 2023 approuvé par 16 voix pour.

DE202313 - VOTE DU BUDGET 2023 DES CELLULES COMMERCIALES

Présentation de M. DEGODET

Il présente ensuite le budget primitif « Cellules Commerciales » 2023.

Il est équilibré :

- en section de Fonctionnement, recettes et dépenses pour 95 265 €,
- en section d'Investissement, recettes et dépenses pour 319 388 €.

Budget « cellules commerciales » 2023 approuvé par 16 voix pour.

DE202314 - VOTE DU BUDGET 2023 DU LOTISSEMENT LE MOULIN A VENT

Il présente ensuite le budget primitif « Moulin à Vent » 2023.

Il est équilibré :

- en section de Fonctionnement, recettes et dépenses pour 4 127 722 €,
- en section d'Investissement, en recettes pour 4 390 800 € et en dépenses pour 3 761 071 €.

Budget « lotissement le Moulin à Vent » 2023 approuvé par 16 voix pour.

DE202315 - VOTES DES TAUX 2023

Présentation de M. DEGODET

Il expose que les dispositions de l'article 1636 B sexies du code général des impôts permettent au conseil municipal de fixer chaque année les taux d'imposition.

Il précise que pour 2023 le coefficient de revalorisation des bases est de + 7.1 %.

M. DEGODET propose pour 2023 de fixer les taux d'imposition applicables pour l'année 2023 :
- taxe foncière sur les propriétés bâties (**TFPB**) : à **34,47 %**
- taxe foncière sur les propriétés non bâties (**TFPNB**) : à **15,65 %**
- taxe d'habitation sur les résidences secondaires (**THS**) : à **7,60 %.**

Il ajoute que si l'évolution de la capacité d'autofinancement restait au même niveau en 2023, il serait nécessaire de revoir ces taux l'année prochaine.

Taux des taxes 2023 approuvé par 16 voix pour.

DE202316 - ADRESSAGE TERRAINS DE FOOTBALL

Vu la demande de permis d'aménager déposée respectivement en mairie, Mr RONSEAUX précise au conseil qu'il est utile d'affecter au complexe footballistique l'adresse suivante :

2 Rue du Platane.

Adressage définitif des terrains de football approuvé par 16 voix pour.

Informations diverses

- Groupe de travail sur la signalétique des sentes communales : Madame COLZY indique que la commission s'est réunie en septembre 2022 et s'est basée sur les lieux-dits cadastraux pour nommer les sentes. La liste des appellations retenues sera communiquée lors du prochain conseil pour avis des conseillers.

- Point sur les interventions du conseiller numérique : Madame COLZY indique que la conseillère numérique Emmanuelle MORIN intervient à GUEUX depuis janvier tous les vendredis. Elle a enregistré 131 accompagnements. La tranche d'âge qui la sollicite le plus est les moins de 12 ans (56%), suivie des personnes de plus de 60 ans (20%). Le thème le plus concerne la gestion des contenus numériques suivi de près par la bureautique et l'accompagnement scolaire (voir doc joint).
- Réflexion sur la dénomination du terrain de football : Madame HOURLIER indique qu'un sondage a été fait auprès du club de football pour avis sur 3 noms. Les résultats seront soumis pour avis au prochain conseil. Il est rappelé que l'inauguration du complexe de football se déroulera le 24 juin à 11h.
- Retour sur la conférence de territoire du 7 mars dernier. Monsieur RONSEAUX indique la programmation 2024-2026, concernant Gueux : il y aura la réfection des trottoirs du lotissement des Auges, la mise en conformité de l'avenue de la Gare en 2 phases (2 plateaux surélevés, plus de terre-plein central) et le remplacement progressif des lampes au sodium pour passer en Led.
- Le repas des aînés est programmé le 10 décembre 2024.

Les sujets étant épuisés, le Maire lève la séance à 22h30.

Madame COLZY Hélène
Secrétaire de séance

Monsieur RONSEAUX Jean-Pierre,
Maire

MAIRIE DE GUEUX 51390 (Marne)

Commune de Gueux

CONSEIL MUNICIPAL

FEUILLET DE CLOTURE DE LA SEANCE DU 04/04/2023

Article R 2121-9 du CGCT : Chaque feuillet clôturant une séance rappelle les numéros d'ordre des délibérations prises et comporte la liste des membres présents et une place pour la signature du maire et du ou des secrétaires de séance.

N° des délibérations	Objet des délibérations
DE202306	APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2022 BUDGET COMMUNAL, CELLULES COMMERCIALES, TERRES DU CIRCUIT, LOTISSEMENT VERT, LOTISSEMENT LE MOULIN A VENT **Approuvée**
DE202307	VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2022 POUR BUDGET COMMUNAL, CELLULES COMMERCIALES, TERRES DU CIRCUIT, LOTISSEMENT VERT, LOTISSEMENT LE MOULIN A VENT **Approuvée**
DE202308	AFFECTATION DU RESULTAT 2022 SUR LE BUDGET COMMUNAL 2023 **Approuvée**
DE202309	AFFECTATION DU RESULTAT 2022 SUR LE BUDGET TERRES DU CIRCUIT 2023 **Approuvée**
DE202310	AFFECTATION DU RESULTAT 2022 SUR LE BUDGET CELLULES COMMERCIALES 2023 **Approuvée**
DE202311	VOTE DU BUDGET COMMUNAL 2023 **Approuvée**
DE202312	VOTE DU BUDGET TERRES DU CIRCUIT 2023 **Approuvée**
DE202313	VOTE DU BUDGET CELLULES COMMERCIALES **Approuvée**
DE202314	VOTE DU BUDGET LOTISSEMENT LE MOULIN A VENT **Approuvée**
DE202315	VOTES DES TAUX 2023 **Approuvée**
DE202316	ADRESSAGE TERRAINS DE FOOTBALL **Approuvée**

Séance close à 22h30

Madame COLZY Hélène
Secrétaire de séance

Monsieur Jean-Pierre RONSEAUX
maire

MAIRIE DE GUEUX
51390 (MARNE)